



26, rue Paul Mamert
33800 Bordeaux / 0556689891
snuepaquitaine@gmail.com

<http://www.bordeaux.snuep.com/>

Bulletin académique N°46

26 novembre 2012

CARTE DES FORMATIONS 2012-2013 : Premières analyses

Comme nous vous en avons déjà informés, les chefs d'établissement ont tous eu connaissance du projet de CF pour leur établissement, qu'il y ait ou non des modifications envisagées. En recoupant toutes nos infos, les coupes seraient nettement moins sombres que l'an passé... sachant que nous avons été, quasiment, rongés jusqu'à l'os !

Néanmoins, des collègues nous ont fait part de leurs fortes inquiétudes quant à la suppression envisagée (ou la diminution de la capacité d'accueil) d'une ou deux de leurs sections. C'est le cas notamment à Blaye pour un CAP Installateur Thermique, à Bergerac pour une demi-section d'Industrie des Procédés, à Clairac pour une option « parc et jardin » d'un Bac pro Maintenance, dans les Landes pour une section Menuiserie, et en général pour plusieurs MC. La liste n'est pas exhaustive.

Après le Secrétariat, la Compta, le Textile, des sections industrielles seraient donc encore sacrifiées ! Quand comprendra-t-on dans ce pays que l'on ne gère pas la formation professionnelle de nos jeunes et l'avenir de notre pays en ayant uniquement l'œil rivé sur le recrutement (les places vacantes) et donc les économies de bout de chandelle à réaliser. On va finir par « crever » avec des raisonnements de ce type. Toutes les enquêtes témoignent d'une très forte désindustrialisation de notre pays et parallèlement d'un manque flagrant de main d'œuvre qualifiée dans un certain nombre de secteurs :

« **Les compétences déjà très recherchées sont les profils de technicien en plasturgie, en automatisme, en informatique industrielle, en conception-maintenance ou encore en mécanique générale et en électronique** » (L'Etudiant 10/2012) Pour être encore plus précis, 27% des offres d'emploi en Aquitaine en 2012 concernent le secteur de la **Production et de la Maintenance** ! Et plus loin dans le même article, on peut lire aussi que le secteur tertiaire représente un gros secteur d'emplois à venir, notamment en.....**comptabilité** !!! Et c'est justement dans tous ces secteurs cités ci-dessus que les fermetures de sections ont été les plus nombreuses dans nos établissements !

Et cette politique a aussi d'autres graves conséquences sur l'avenir de nos jeunes. En effet, nous vous rappelons que plus de 13000 élèves aquitains demandent en 1^{er} vœu de poursuivre leurs études en enseignement professionnel. Or, à peine 8000 y trouvent une affectation ! Et là où cela se complique, c'est que l'on retrouve dans certaines de nos sections des élèves qui y ont été affectés par défaut (plus de places dans la section choisie ou établissement où il reste encore la section demandée mais trop éloigné de leur domicile). Et cela entraîne démotivation, absences, décrochage, incivilités... et donc des difficultés pour conduire les classes. Oui, tout est vraiment à refonder !

Chers Collègues, il ne faut pas laisser faire sans réagir. Cela n'est pas possible car on finirait par devenir coupables d'abandonner la formation publique au profit du privé et de l'apprentissage. Nous savons pouvoir compter sur vous comme vous pouvez compter sur nous. Plusieurs audiences ont été demandées et nous avons aussi déposé un préavis de grève depuis le 22 novembre pour couvrir les Collègues qui souhaiteraient engager des actions fortes. **Résistons donc, ENCORE ET TOUJOURS !**

Dernière minute : un Groupe de travail sur la Carte des formations se réunira au Rectorat le 3 décembre, avant le CT du 7 décembre.

Stage de formation à Langon le 22 novembre 2012

La rénovation de la voie professionnelle, quels constats ? Tel était le thème du stage organisé par notre section académique à Langon.

Sous la responsabilité du Centre de formation de la FSU qui figure sur la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour la formation syndicale, **le SNUEP-FSU Bordeaux a organisé un stage syndical ouvert à tous les professeurs de l'Enseignement Professionnel le jeudi 22 novembre 2012 au Lycée Professionnel Sud Gironde.**

Ce stage a été présidé par Christian Sauce (qui nous a fait le plaisir d'y participer) et animé par Franck Feras, Membre du Bureau National. Son intervention a été très appréciée par les collègues. Nous reviendrons dans nos prochains numéros sur le contenu de ce stage.



Bureau académique élargi

Le même jour et à partir de 15h, le bureau académique s'est réuni permettant à tous les collègues qui ont suivi le stage d'y assister. Après l'introduction du Secrétaire académique concernant la situation interne : fonctionnement, organisation, syndicalisation...la majorité du temps a été consacré à la carte des formations de notre académie.

Note pédagogique

Jusqu'à la rentrée 2009, la note pédagogique arrêtée au 01/09/N était égale à la valeur de la dernière note d'inspection et ne pouvait évoluer qu'à l'issue d'une nouvelle inspection. Pour l'avancement d'échelon concernant les collègues dont la note d'inspection était ancienne, un correctif appliqué sans modifier la note.

A compter de la rentrée 2010, l'Académie de Bordeaux a mis en place un dispositif de revalorisation définitive des notes pédagogiques anciennes. **Vous trouverez sur notre site la circulaire qui définit les modalités d'application de ce dispositif.**

La CAPA avancement d'échelon des PLP aura lieu le lundi 17 décembre 2012 :

- ➔ La fiche syndicale à télécharger sur notre site / Rubrique : gérer sa carrière
 - ➔ A compléter si vous êtes promouvable entre le 1/09/2012 et le 31/08/2013.
- Pour le savoir consulter IPROF ou rendez-vous sur notre site.
- ➔ Fiche à retourner par mail (snuepaquitaine@gmail.com) .
 - ➔ Ou à envoyer à l'adresse postale (accompagnée d'une enveloppe timbrée) : SNUEP-FSU 26, rue Paul Mamert 33800 Bordeaux.

Mouvement Inter : Informations pratiques

➔ Sur notre site internet (<http://bordeaux.snuep.com/>), un espace est dédié aux Mutations. Vous y trouverez tous les documents et infos concernant les mutations (BO, Brochure, Documents, Circulaire académique, Réunions Mutations, planning et autorisation d'absence)

➔ **Saisie des vœux sur SIAM**

➔ **Calendrier**

Ouverture du serveur : jeudi 15 novembre (12h)

Fermeture du serveur : mardi 04 décembre (12h)

Envoi des confirmations dans les établissements : mardi 04 et mercredi 05 décembre

➔ **Dossiers médicaux** : voir la circulaire académique sur notre site (Rubrique Mutations)

➔ **Formulaire de confirmation**

Vous le recevrez, en un seul exemplaire dans votre établissement (de rattachement ou d'exercice). Vérifiez les vœux et leur ordre, ainsi que votre situation administrative. **Rectifiez, en rouge, toute erreur de vœu ou de barème** : le barème du formulaire ne prenant pas en compte ce qui doit être vérifié par l'administration, il peut être erroné. Joignez toutes les pièces justificatives nécessaires. Inscrivez le nombre de pièces jointes au dossier.

➔ Le dossier contenant la fiche syndicale, une copie de la confirmation de la demande de mutation et une copie de chaque pièce justificative à nous retourner au 26 rue Paul Mamert 33800 Bordeaux.

19 décembre 2012 : Stage de formation pour les contractuels

Sous la responsabilité du Centre de formation de la FSU qui figure sur la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale, le **SNUEP-FSU Bordeaux organise un stage syndical ouvert aux contractuels et aux S1.**

Le thème en sera : **Le dispositif de titularisation ; les nouvelles règles d'accès au CDI ; le concours réservé ; l'examen professionnalisé réservé.**

Lettre pétition à Vincent Peillon
ministre de l'Éducation nationale



**Pour une véritable
refondation du second degré,
AVEC NOUS !**

<http://bordeaux.snuep.com/>

Concours réservé

La loi du 12 mars 2012 fait état du dispositif de titularisation (il faut satisfaire un certain nombre d'exigence pour y être éligible), pour avoir l'accès à un examen professionnel (PLP) et concours réservé (CPE).

Pour les PLP : examens professionnels

➤ Une épreuve unique l'admission : entretien avec un jury en deux parties, en s'appuyant sur la production d'un rapport d'activité type RAEP (transmis par vos soins, en amont de l'épreuve unique).

Première partie : « description responsabilités confiées dans son parcours professionnel, d'enseignement, en formation initiale ou continue ».

Seconde partie : une ou plusieurs séquences d'enseignement réalisées par le candidat dans ses classes, tout étant dactylographié.

Pour les CPE : concours réservés

Projet de concours réservés de recrutement des CPE

➤ Une épreuve d'admissibilité : dossier RAEP (la sélection se fait à partir du dossier comme pour le concours interne).

➤ Une épreuve d'admission : entretien avec le jury. Épreuve en deux parties. Présentation du dossier et présentation d'une situation pédagogique (du dossier ou choisi par le jury)

Nous attendons la parution des décrets et arrêtés pour connaître la date, les modalités d'inscriptions et le nombre de postes au concours (a priori, et sous réserve de confirmation, il y en aurait 1188 pour les PLP et 60 pour les CPE).

Le SNUEP demande une audience au Ministre de l'EN

Monsieur le Ministre,

Le SNUEP-FSU sollicite de votre haute bienveillance une audience afin de pouvoir discuter avec vous de l'avenir de l'enseignement professionnel public.

Notre organisation voudrait aborder l'ensemble des modifications qui seront apportés par la loi d'orientation et qui impacteront le fonctionnement des LP

Nous souhaitons également discuter avec vous de l'ensemble des mesures que vous proposez pour améliorer la réussite des lycéens professionnels pour la rentrée 2013.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, à notre profond attachement au service public d'Education et à la qualité de l'enseignement professionnel public et laïc.

Jérôme DAMMEREY
Co SG SNUEP-FSU

Ecole Supérieure du professorat et de l'éducation.

Le SNUEP-FSU accueille favorablement l'instauration d'une Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education pour la formation des enseignants. L'idée d'un budget fléché et d'une gouvernance partagée entre l'Etat et l'université avec un cadrage national semble faire son chemin. Mais pour l'enseignement professionnel, le SNUEP-FSU a d'autres exigences pour ces écoles. La nécessité d'une carte des formations, la création de différentes voies pour accéder au métier de PLP et de masters spécifiques, et notamment l'organisation de pré-recrutements sous la forme par exemple de cycles préparatoires. Ce sont les conditions pour que l'enseignement professionnel reste sous la responsabilité de l'Education Nationale. C'est ce qu'a rappelé le SNUEP-FSU lors des réunions de concertation sur la « refondation de l'école », et lors des négociations avec le gouvernement.



Congrès de la FSU du 11 au 15 février 2013

Pour consulter les textes du congrès, et donc les thèmes, allez sur le site du SNUEP et cliquez sur le logo du congrès de la FSU. Vous pouvez aussi y voir les dates des congrès départementaux.

Le Bureau académique appelle les collègues adhérents à participer massivement au vote interne (date limite : 29 novembre)